



agreste

La statistique, l'évaluation et la prospective du
ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

MÉMENTO 2024

PAYS
DE LA
LOIRE

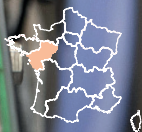
Mars 2024

Les industries agroalimentaires



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Sommaire

Sources	p. 3
Economie - Commerce extérieur	p. 4
Entreprises	p. 8
Etablissements	p. 13
Emploi et Coopération agroalimentaire	p. 18
Transformation	p. 20
Périmètre	p. 22
Définitions	p. 23

Les sources principales

Les statistiques sur les entreprises agroalimentaires présentées dans ce document sont élaborées à partir de plusieurs sources :

Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (ESANE)

Le dispositif ESANE, mis en production par l'INSEE à partir de l'année de constat 2008, permet de produire des statistiques structurelles d'entreprises, à partir d'une exploitation de deux sources administratives complétées par l'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA) :

- les fichiers de déclarations annuelles sur les bénéficiaires BIC (bénéficiaires industriels et commerciaux), BNC (bénéficiaires non commerciaux), BA (bénéficiaires agricoles) permettent de récupérer des informations comptables sur l'entreprise.
- la déclaration sociale nominative (DSN), fournit des données sur les effectifs et leurs rémunérations.
- l'enquête ESA permet d'obtenir les informations dites « sectorielles », non disponibles dans les fichiers administratifs.

Compte tenu des délais nécessaires à l'exploitation simultanée et la mise en cohérence des données administratives et des données d'enquêtes, les résultats définitifs relatifs à l'année n sont disponibles actuellement au dernier trimestre de l'année n+2.

Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores)

La source administrative FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), gérée par l'Insee, a remplacé CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif). Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements, et permettent de décrire le tissu économique d'un territoire donné jusqu'au niveau de la commune. **Flores couvre les seuls établissements employeurs, c'est-à-dire ayant eu au moins un salarié pendant l'année.** Les effectifs sont présentés en fin d'année et en équivalent temps plein. La rémunération représente le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement, correspondant aux salaires et primes versés au cours de l'année d'exercice.

Les principales variables permettant de caractériser les établissements dans Flores sont :

- l'activité principale de l'établissement (nomenclature NAF 732) ;
- la localisation à la commune (nomenclature géographique au 1^{er} janvier 2021) ;
- la catégorie juridique de l'unité légale

Douanes - Commerce extérieur

Chaque mois le service statistique des Douanes présente et commente les derniers résultats de la balance commerciale. Celle-ci ne retrace que les échanges de marchandises et non de services. Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) : au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire. Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord).

Économie - commerce extérieur

Les IAA contribuent pour 3,7 % à la valeur ajoutée totale régionale en 2021

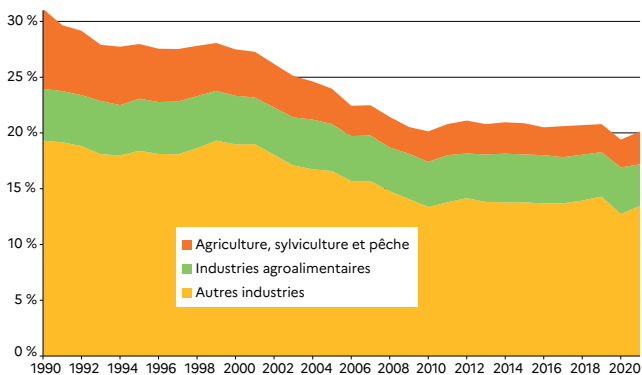
Valeurs ajoutées régionales en millions d'euros à prix courants

Branche d'activité	1990	2000	2010	2015	2021 sd*
Agriculture, sylviculture et pêche	2 970	2 621	2 355	2 727	3 314
Industries agroalimentaires	1 911	2 738	3 481	4 174	4 180
Autres industries	7 974	11 937	11 503	13 423	15 155
Construction	2 617	3 685	6 416	6 569	7 778
Commerce, transport, services	25 807	41 928	62 334	70 499	82 049
Total Pays de la Loire	41 279	62 909	86 089	97 392	112 476
Part des IAA dans la VA régionale	4,6 %	4,4 %	4,0 %	4,3 %	3,7 %

Source : Insee, comptes régionaux

* sd : semi-définitive

Part de la valeur ajoutée par secteur d'activité

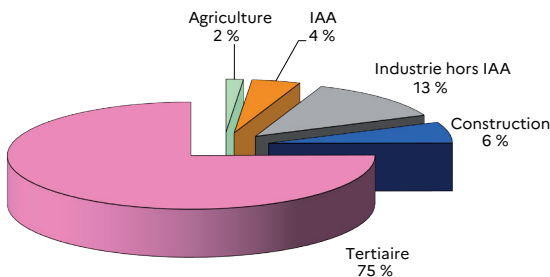


Champ : branches agricoles et industrielles

Source : Insee, comptes régionaux

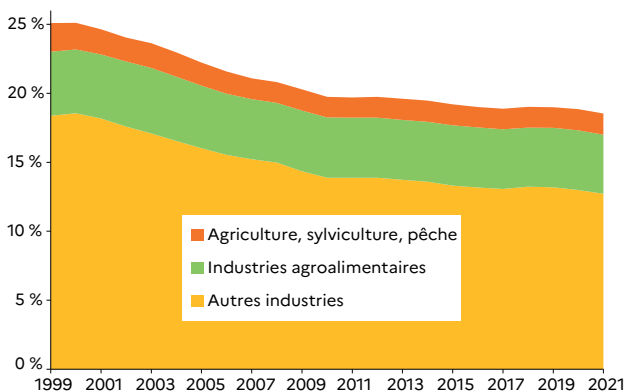
En 2021, les industries agroalimentaires mobilisent 4 % de l'emploi salarié et 25 % de l'emploi industriel régional

Emploi salarié en Pays de la Loire



Source : Insee, estimations d'emploi localisées

Part de l'emploi salarié par secteur d'activité

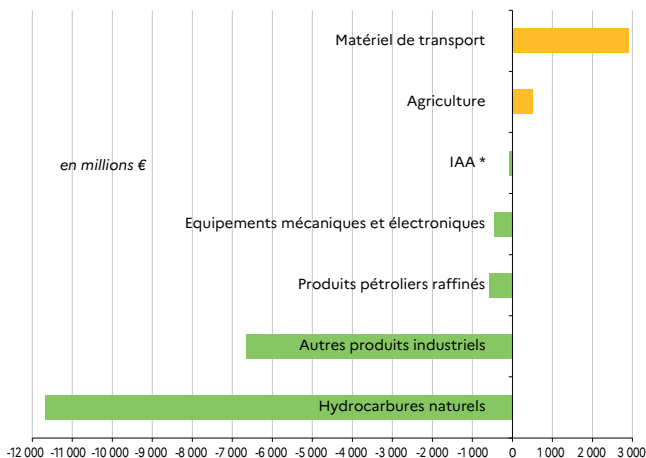


Champ : branches agricoles et industrielles

Source : Insee, estimations d'emploi localisées

Économie - commerce extérieur

Le solde des IAA est très légèrement négatif en 2022 mais positif de 280 millions d'euros sans le tabac



* IAA y compris industrie du tabac

Source : Douanes

Exportations et importations des produits des IAA en 2022

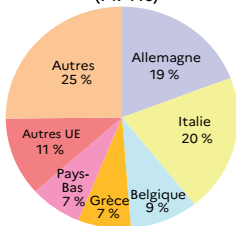
en millions €	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Exportations IAA	1 600	701	390	508	560	3 759
dont huiles et graisses végétales et animales	821	3	22	0	1	847
dont produits laitiers et glaces	340	89	167	160	37	794
dont viande et produits à base de viande	126	140	101	193	157	717
dont boulangerie - pâtisserie	90	47	4	11	296	449
Part des exports IAA / ens. export	12 %	13 %	21 %	19 %	22 %	15 %
Importations IAA	1 681	652	478	454	581	3 846

Source : Douanes

Plus de la moitié des échanges des IAA se font avec l'Union Européenne

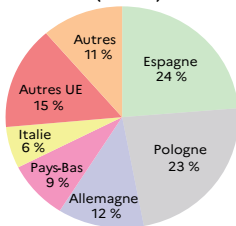
Exportations 2022 :
3 759 millions d'euros

Viandes et produits
à base de viande
(717 M€)

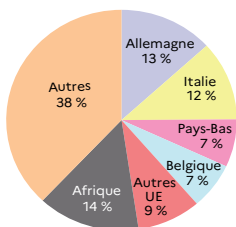


Importations 2022 :
3 846 millions d'euros

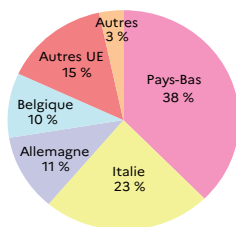
Viandes et produits
à base de viande
(434 M€)



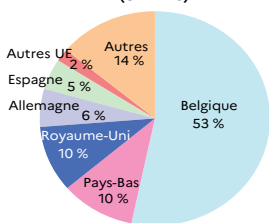
Produits laitiers (794 M€)



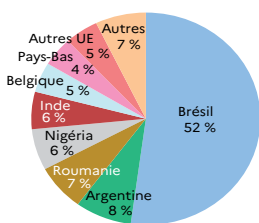
Produits laitiers (543 M€)



Huiles et graisses végétales (847 M€)



Huiles et graisses végétales (1 025 M€)



Source : Douanes

Les entreprises

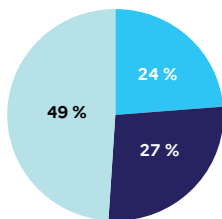
Les entreprises monorégionales et quasi-monorégionales (*) en 2021 en Pays de la Loire

Secteur d'activité	Nombre d'unités légales	Effectifs salariés en ETP	Chiffre d'affaires HT (en M€)		Valeur ajoutée (en M€)	Invest. corporels bruts hors apport (en M€)
			Total	Export		
Ensemble des entreprises agroalimentaires dont (*)	4 567	54 925	29 427	2 916	3 762	697
Industries agroalimentaires	1 085	35 982	13 914	1 597	2 423	548
Commerce de gros de produits agroalimentaires	1 245	8 524	14 617	1 318	903	92
Artisanat commercial	2 237	10 420	896	2	436	57

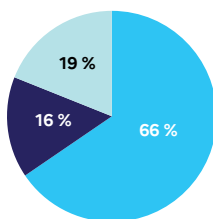
(*) définitions en fin de recueil

Source : Esane 2021 données définitives, Insee - traitements SSP

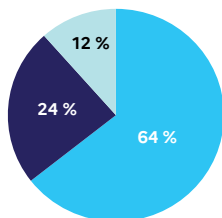
Nombre d'unités légales



Effectif salarié en ETP



Valeur ajoutée



- Industries agroalimentaires
- Commerce de gros de produits alimentaires
- Artisanat commercial

Source : Esane 2021 données définitives, Insee - traitements SSP

Les entreprises monorégionales et quasi-monorégionales (*) en 2021 en Pays de la Loire

Activités	Nombre d'unités légales	Effectif salarié en ETP	Chiffre d'affaires net HT	CA à l'export	Valeur ajoutée	Investissements bruts hors apports	% des 10 % les plus contributrices au CA
Unités : nombre, effectif, %, million d'euros							
Industrie des viandes	182	15 148	5 129	337	905	182	79 %
Industrie du poisson	35	709	226	4	44	14	62 %
Industrie des fruits et légumes	74	1 040	346	44	68	13	88 %
Industrie des corps gras	8	67	24	4	4	0	s
Industrie laitière	68	4 723	2 401	377	329	95	60 %
Travail des grains	37	618	387	14	60	11	53 %
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	105	7 247	2 506	503	466	108	71 %
Autres produits alimentaires	297	4 130	1 124	141	269	58	83 %
Fabrication d'aliments pour animaux	43	1 044	1 166	43	96	22	53 %
Fabrication de boissons	236	1 257	606	130	182	46	94 %
Industries agroalimentaires	1 085	35 982	13 914	1 597	2 423	548	85 %
Commerce de gros de produits agroalimentaires	1 245	8 524	14 617	1 318	903	92	88 %
IAA et commerce de gros	2 330	44 506	28 531	2 914	3 326	640	87 %

Lecture : dans l'industrie des viandes, 10 % des entreprises concentrent 79 % du chiffre d'affaires (CA) du secteur

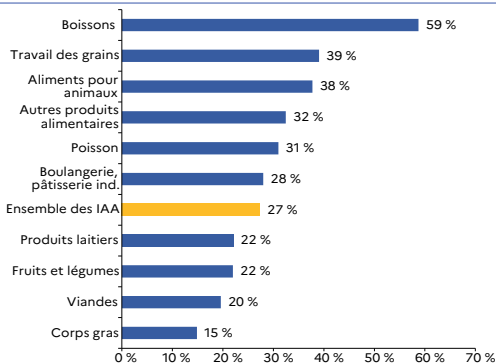
Champ : entreprises des divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial) et groupes 462 et 463 de la NAF rév.2 (hors commerce de gros de produits à base de tabac 4635Z)

(*) définitions en fin de recueil

s: secret statistique

Source : Esane 2021 données définitives, Insee - traitements SSP

Le taux de marge* des industries agroalimentaires s'établit à 27 % en 2021

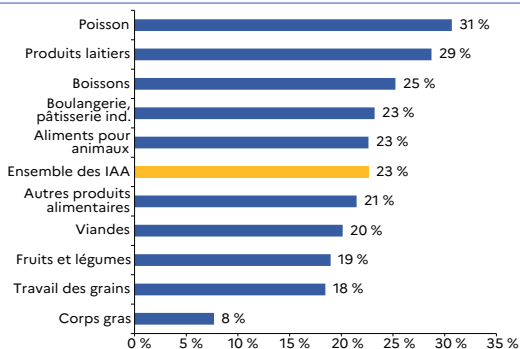


* Taux de marge : excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée au coût des facteurs

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2021 données définitives, Insee - traitements SSP

Le taux d'investissement* des industries agroalimentaires s'établit à 23 % en 2021



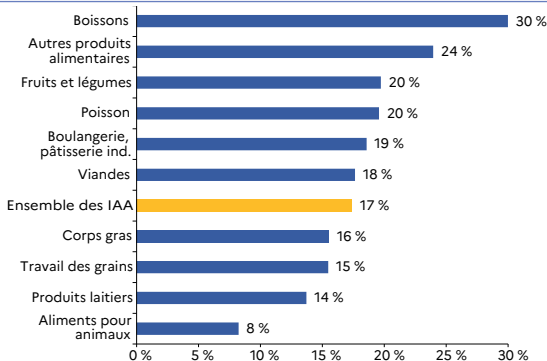
* Taux d'investissement : investissements corporels bruts hors apport / valeur ajoutée

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2021 données définitives, Insee - traitements SSP

Les entreprises

Le taux de valeur ajoutée* des industries agroalimentaires s'établit à 17 % en 2021

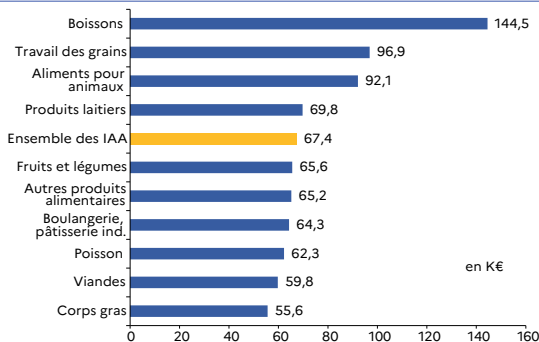


* Taux de valeur ajoutée : valeur ajoutée / chiffre d'affaires

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2021 données définitives, Insee - traitements SSP

La productivité apparente du travail* s'établit à 67 400 € en 2021



* Productivité apparente du travail = valeur ajoutée / effectif salarié en ETP

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2021 données définitives, Insee - traitements SSP

Les entreprises

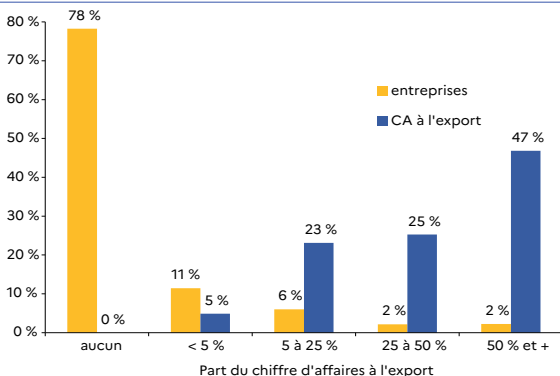
En 2021 en Pays de la Loire, 11 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires est réalisé à l'export

Tranche de CA à l'export	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires (en M€)	Chiffre d'affaires à l'export
pas d'export	849	3 205	0
moins de 1M€	151	2 740	30
de 1 à 5 M€	36	1 196	75
de 5 à 25 M€	35	2 840	381
de 25 à 50 M€	7	1 704	208
plus de 50 M€	7	2 229	903
ensemble	1 085	13 914	1 597

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2021 données définitives, Insee - traitements SSP

Plus des trois quarts des entreprises agroalimentaires régionales ne font pas de chiffre d'affaires à l'export



Lecture : 6 % des entreprises ont leur chiffre d'affaires à l'exportation compris entre 5 % et 25 % de leur chiffre d'affaires ; elles réalisent 23 % du chiffre d'affaires à l'export total des IAA.

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire divisions 10 et 11 de la Naf (hors artisanat commercial)

Source : Esane 2021 données définitives, Insee - traitements SSP

Les établissements employeurs

Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés fin 2021

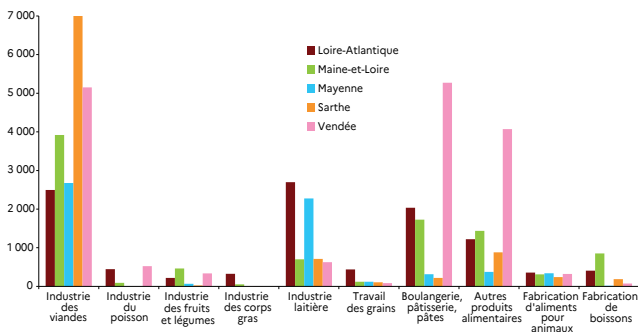
Nombre d'établissements Effectifs salariés	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire	
Industrie des viandes	33	2 495	35	3 919	25	2 677	31	7 071	51	5 152	175	21 314
Industrie du poisson	9	445	S	S	S	S	0		13	522	28	1 064
Industrie des fruits et légumes	12	220	19	462	3	66	3	24	4	336	41	1 108
Industrie des corps gras	10	327	S	S	0		S	S	0		15	383
Industrie laitière	24	2 698	14	702	15	2 275	4	710	21	627	78	7 012
Travail des grains	10	437	5	121	6	119	6	105	7	85	34	867
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	30	2 036	15	1 727	S	S	S	S	38	5 273	91	9 571
Autres produits alimentaires	73	1 222	47	1 437	13	376	21	881	56	4 072	210	7 988
Fabrication d'aliments pour animaux	14	356	9	310	12	338	8	239	12	322	55	1 565
Fabrication de boissons	48	407	33	853	7	19	11	188	23	74	122	1 541
Industries agroalimentaires (hors artisanat commercial)	263	10 643	186	9 678	84	6 190	91	9 439	225	16 463	849	52 413
Artisanat commercial (1)	686	5 322	441	2 695	175	950	322	1 652	385	2 531	2 009	13 150

(1) définition en fin de recueil

s : secret statistique

Source : Insee - Flores 2021

Quatre salariés sur dix dans l'industrie des viandes



Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2021

Les établissements employeurs

Les établissements agroalimentaires employeurs d'au moins 500 salariés

Secteur d'activité	Raison Sociale	Effectif salarié	Département	Commune d'implantation
Transformation et conservation de viande de boucherie	SOCOPA VIANDES	1 000 à 1 999 salariés	72	Cherré-Au
	CHARAL	1 000 à 1 999 salariés	49	Cholet
	SOCOPA VIANDES	500 à 999 salariés	53	Evron
Transformation et conservation de viande de volaille	LDC SABLE	2 000 à 4 999 salariés	72	Sablé-sur-Sarthe
	ARRIVE	500 à 999 salariés	85	Saint-Fulgent
	ARRIVE	500 à 999 salariés	85	Essarts-en-Bocage
Préparation industrielle de produits à base de viande	SOCIETE AUBRET	500 à 999 salariés	44	Vallons-de-l'Erdre
Fabrication de fromage	SAS LAITERIE DU VAL D'ANCENIS	500 à 999 salariés	44	Ancenis-Saint-Géréon
	FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	500 à 999 salariés	72	Sablé-sur-Sarthe
	FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	500 à 999 salariés	53	Evron
Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	GOODWICH	500 à 999 salariés	85	Montaigu-Vendée
Fabrication d'autres produits alimentaires	SA LA TOQUE ANGEVINE	500 à 999 salariés	49	Segré-en-Anjou Bleu

Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2021

Les établissements employeurs

Près de la moitié des établissements employeurs a moins de 10 salariés

Tranche d'effectifs salariés en ETP	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire	
	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.	nb étab	eff. sal.
250 salariés ou plus	10	3 685	8	3 985	6	2 819	8	6 705	18	7 085	50	24 279
100 à 249 salariés	18	3 389	13	2 247	12	2 042	10	1 404	30	5 150	83	14 232
50 à 99 salariés	19	1 471	19	1 538	7	578	6	524	28	2 157	79	6 268
20 à 49 salariés	34	1 132	40	1 283	15	511	13	437	34	1 240	136	4 603
10 à 19 salariés	24	366	17	286	4	60	11	203	28	473	84	1 388
moins de 10 salariés	158	600	89	339	40	180	43	166	87	358	417	1 643
Industries agroalimentaires	263	10 643	186	9 678	84	6 190	91	9 439	225	16 463	849	52 413

Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2021

Une rémunération moyenne qui varie peu selon le département

	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12	Effectif salarié en ETP	Rémunération annuelle moyenne (en €) *
Loire-Atlantique	263	10 643	9 476	36 212
Maine-et-Loire	186	9 678	8 690	34 614
Mayenne	84	6 190	5 759	35 899
Sarthe	91	9 439	8 532	35 192
Vendée	225	16 463	14 870	34 396
Pays de la Loire	849	52 413	47 326	35 126

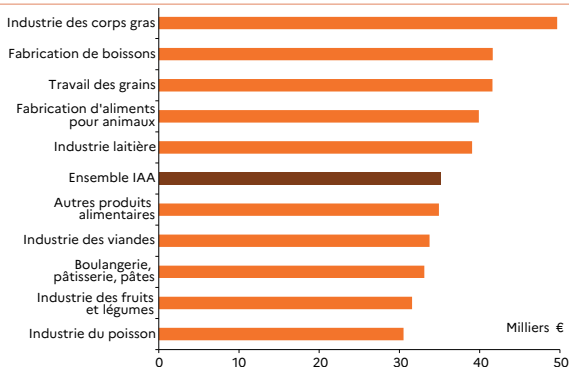
* Rémunération brute d'un salarié à temps plein (salaires et primes / effectifs en ETP)

Champ : établissements agroalimentaires hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2021

Les établissements employeurs

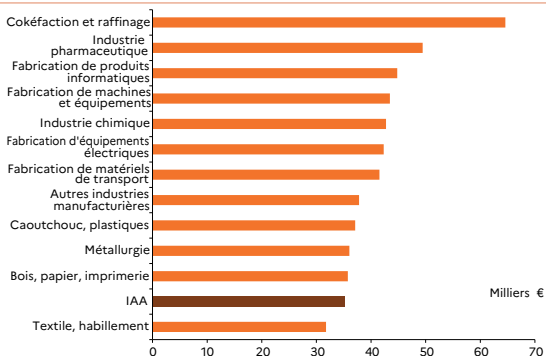
Des salaires plus rémunérateurs* dans l'industrie des corps gras



Champ : établissements agroalimentaires employeurs implantés en Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2021

Les IAA moins rémunératrices* que les autres secteurs industriels

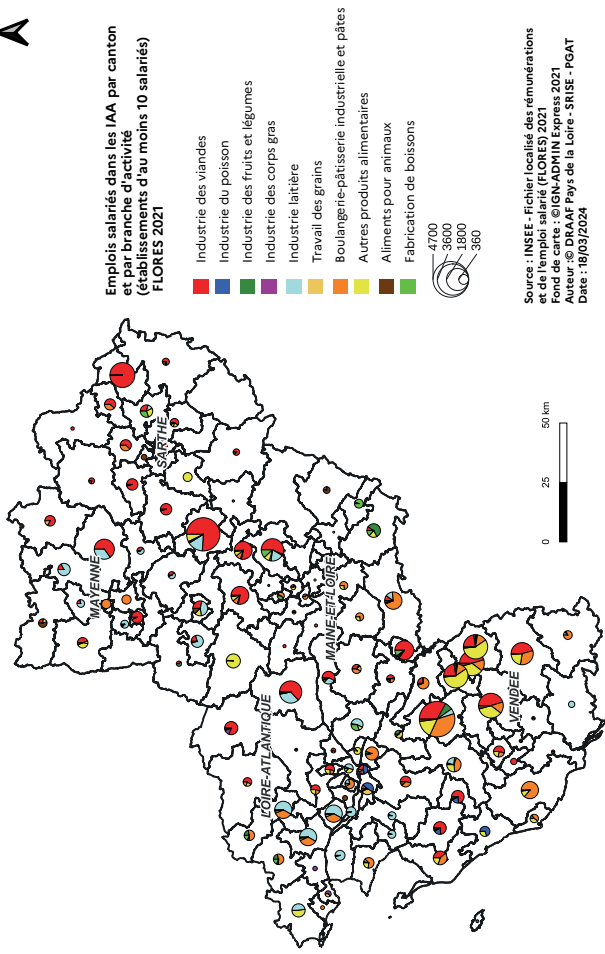


Champ : établissements employeurs de l'industrie manufacturière implantés en Pays de la Loire, hors artisanat commercial

* Rémunération brute annuelle moyenne d'un salarié à temps plein (salaires et primes / effectifs en ETP)

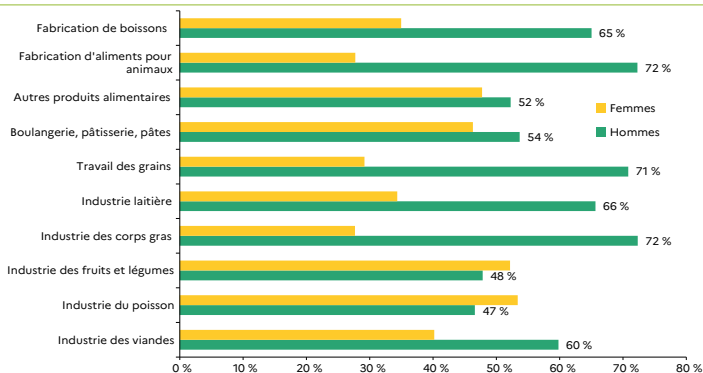
Source : Insee - Flores 2021

Emploi salarié dans les établissements agroalimentaires employeurs de 10 salariés et plus (hors artisanal commercial) en Pays de la Loire



Emploi agroalimentaire

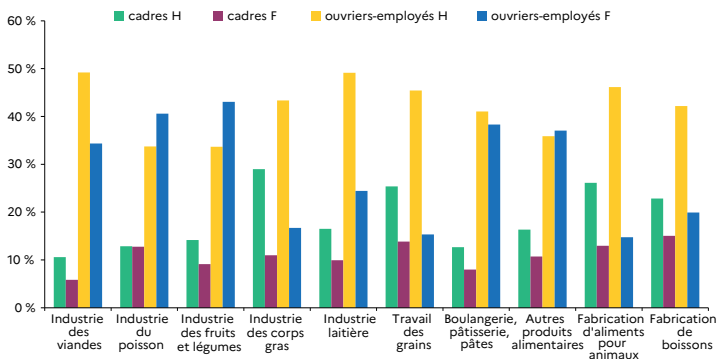
Plus de femmes dans les IAA (41 %) que dans les autres industries manufacturières régionales (27 %)



Champ : établissements agroalimentaires employeurs implantés en Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2021

Les ouvriers occupent près des trois quarts des emplois salariés dans les IAA, contre 54 % dans les autres secteurs industriels de la région

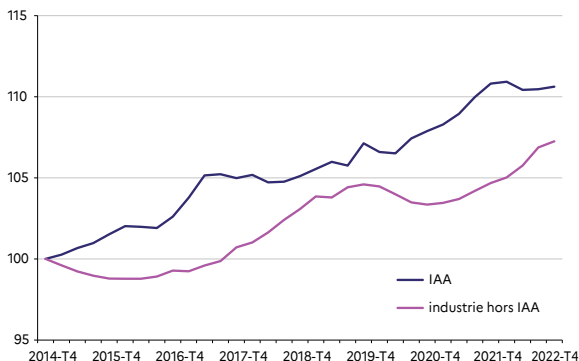


Champ : établissements agroalimentaires employeurs implantés en Pays de la Loire, hors artisanat commercial

Source : Insee - Flores 2021

Emploi et coopératives agroalimentaires

L'emploi dans les IAA régionales s'accroît sensiblement depuis 2015



Champ : industries agroalimentaires y compris artisanat commercial et industrie du tabac
 Source : INSEE - estimations d'emploi salarié en Pays de la Loire - indice base 100 4^e trimestre 2014 CVS

Les coopératives agroalimentaires en 2021

Unités : nombre, million d'euros	Entreprises	Effectif salarié au 31 décembre	Chiffre d'affaires net	CA Export	Valeur ajoutée	Investissements corporels bruts hors apport
Industries agroalimentaires et commerce de gros de produits agroalimentaires dont :	31	1 875	1 750	100	133	29
<i>Industries agroalimentaires</i>	10	453	284	28	45	8
<i>Commerce de gros de produits agroalimentaires</i>	21	1 422	1 466	72	88	21

Champ : entreprises monorégionales et quasi-monorégionales des Pays de la Loire, divisions 10 et 11 (hors artisanat commercial) et groupes 462 et 463 de la NAF rév.2 (hors commerce de gros de produits à base de tabac) relevant de statuts juridiques spécifiques (voir en fin de recueil)

Source : Esane 2021 données Définitives, Insee - traitements SSP

La transformation

Animaux abattus en Pays de la Loire en 2022

Abattages contrôlés de gros bovins et de veaux	en tonnes	en nombre de têtes
Bovins mâles (8 à 24 mois)	59 201	139 556
Bovins mâles de plus de 24 mois	9 115	21 856
Vaches laitières	49 214	153 994
Vaches allaitantes	34 511	82 943
Génisses (8 mois et plus)	21 514	60 966
Total gros bovins	172 685	456 490
Veaux	3 002	20 950

Abattages contrôlés de porcs	en tonnes	en nombre de têtes
Coches et verrats	9 693	59 753
Porcs charcutiers	212 603	2 307 109
Total Porcins	222 814	2 408 513

Abattages contrôlés d'ovins, caprins et équidés	en tonnes	en nombre de têtes
Ovins	4 884	240 727
Équidés	5	17
Caprins	7	573

Abattages de volailles	en tonnes	en milliers de têtes
Gallus	282 996	192 457
<i>dont poulets</i>	266 574	181 250
Dindes	56 174	7 216
Canards	35 470	13 614
Pintades	16 005	12 721
Total Volaille	390 645	226 008

Source : Agreste - Enquêtes sur les abattages des animaux de boucherie et de volailles

La transformation

Fabrication de produits laitiers

unités : lait en milliers de litres, sinon tonnes	2010	2015	2020	2022	région / France
Laits liquides conditionnés (1 000 l)	616 850	474 913	444 750	325 367	11,6 %
Crème conditionnée	77 317	47 983	43 939	45 143	10,3 %
Beurre de crème ou de sérum	46 975	50 752	54 359	54 912	15,7 %
Laits fermentés (yaourts et autres)	213 102	224 355	198 965	182 742	13,5 %
Fromages de vache (fondus exclus), dont :	303 655	348 520	257 119	306 464	17,7 %
Fromages frais de vache	74 171	100 246	59 324	56 547	9,2 %
Fromages de vache à pâte molle	43 942	45 940	46 578	46 042	11,6 %
Fromages de vache à pâte pressée non cuite ou demi-cuite	81 714	77 994	76 805	77 894	30,5 %
Poudre de lactosérum	132 131	108 057	105 326	112 605	23,6 %

Source : Agreste : enquêtes annuelles laitières

Plus de la moitié de la production d'aliments composés pour animaux est destinée à la volaille

Production d'aliments composés en Pays de la Loire (en tonnes)	2022*	région / France en %
Mash	221 388	22
Bovins	625 043	16
dont vaches laitières	374 757	14
Ovins	14 296	3
Caprins	62 711	27
Porcins	353 573	8
Volailles	1 658 371	22
dont :		
poulets	874 960	27
pondeuses	281 401	11
dindes	271 868	30
pintades	41 013	33
palmipèdes	174 352	24
cailles	14 777	54
Lapins	93 596	42
Equins	19 363	11
Gibiers	23 165	31
Autres	2 223	12
Aliments d'allaitement	67 399	25
Ensemble	3 141 128	17

Source : COOP de France Nutrition Animale et SNIA

* Données provisoires

Le périmètre de l'agroalimentaire

Afin de tenir compte des liens inter-entreprises, les statistiques sur l'activité agroalimentaire portent désormais sur un périmètre élargi couvrant l'ensemble des activités intermédiaires entre la production de produits agricoles bruts (assurée en amont par les exploitations agricoles) et la distribution finale (assurée en aval par le commerce de détail).

Plus précisément, sont couvertes par cette publication :

- **les activités de transformation** ou « **industries agroalimentaires** » : industries alimentaires (division 10 de la Naf rev2 hors sous-classes 1013B, 1071B, 1071C et 1071D) et fabrication de boisson (division 11)
- **le commerce de gros de produits agroalimentaires** : commerce de gros de produits agricoles bruts et animaux vivants (groupe 462) et commerce de gros de produits alimentaires et boissons (groupe 463 hors sous-classe 4635 - commerce de gros de produits à base de tabac)
- **l'artisanat commercial** de charcuterie (sous-classe 1013B) et de boulangerie-pâtisserie (sous-classes 1071B, 1071C et 1071D)

Les **coopératives agroalimentaires** sont des entreprises agroalimentaires faisant partie des catégories juridiques suivantes : 5432, 5459, 5532, 5559, 5632, 5659, 6317, 6318, 6532.

Les **centrales d'achat** classées dans le groupe 461 de la Naf rev2 ne font pas partie de ce périmètre de même que les activités de transformation des produits agricoles (vin, produits laitiers...) effectuées au sein des exploitations agricoles et faisant l'objet de ventes directes hors sociétés commerciales.

Entreprise – Établissement – Groupe

L'entreprise est définie, dans ce document, comme l'unité légale c'est-à-dire l'unité correspondant à chaque numéro SIREN. Ces unités sont classées selon leur taille en effectifs salariés au 31 décembre et selon leur activité principale.

Depuis le décret n° 2008-1354 pris en application de la loi de modernisation de l'économie, la définition de l'entreprise a évolué. L'entreprise est désormais définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes » (article 1). La mise en oeuvre de cette définition pour les analyses statistiques nécessite un important travail de retraitement en France et dans les autres pays européens et notamment un « profilage » des groupes.

Cette approche en termes d'entreprise au sens économique est réalisée au niveau national depuis le millésime 2017.

Au niveau régional, la définition de l'entreprise, utilisée dans ce document, reste celle d'unité légale.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin d'une coopérative, etc. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

La définition statistique française actuellement en vigueur retient comme critère de contrôle pour définir les contours des **groupes** la majorité absolue des droits de vote. On définit ainsi le contour restreint ou « noyau dur » du groupe comme l'ensemble des sociétés détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par une société mère, tête de groupe.

Chiffre d'affaires hors taxes

Montant global au cours de l'exercice de ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services mesurées par leur prix de vente.

Valeur ajoutée (VA)

Il existe plusieurs types de valeur ajoutée. Dans Esane, deux versions de valeur ajoutée sont mobilisées pour le calcul des ratios. D'abord la valeur ajoutée hors taxe qui reflète mieux la productivité de l'entreprise. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. Ensuite la valeur ajoutée au coût des facteurs qui est égale à la valeur ajoutée hors taxe de laquelle on retranche les impôts sur la production nets des subventions d'exportations. Elle correspond exactement à la somme de la rémunération du travail et de l'excédent brut d'exploitation.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

Correspond à la valeur ajoutée diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

Taux de valeur ajoutée

Dans Esane, il correspond au rapport valeur ajoutée hors taxe (VAHT) / chiffre d'affaires hors taxe (CAHT). Il mesure la capacité à créer de la valeur par euro de chiffre d'affaires.

Taux d'exportation

Dans Esane, il correspond au rapport chiffres d'affaires à l'exportation hors taxe / chiffre d'affaires hors taxe. Ce sont les exportations directes, c'est à dire celles qui sont effectuées directement par l'entreprise.

Les exportations indirectes, par exemple en passant par un intermédiaire, ne sont pas comptabilisées.

Investissement

Investissements corporels (matériels ou physiques) : acquisition de biens corporels (bâtiments, machines ...) qui viennent en augmentation du patrimoine de l'entreprise.

Investissements incorporels (immatériels) : acquisition de biens incorporels (brevet, logiciel, dépenses de recherche ...).

Investissements financiers : actions, droit de propriété.

Taux d'investissement

Permet de mesurer la richesse produite consacrée à l'investissement. Les matériels acquis par crédit-bail, c'est à dire mis à disposition contre rémunération par une entreprise qui en reste propriétaire, ne sont pas pris en compte. Il correspond ici au rapport investissements corporels bruts hors apport / valeur ajoutée.

Taux de marge

Mesure la part de la richesse qui revient à l'entreprise. Cette définition du taux de marge est couramment utilisée en analyse financière. C'est aussi celle de la comptabilité nationale. Dans Esane, il correspond au rapport excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée au coût des facteurs.

Régionalité des entreprises

Une entreprise est dite monorégionale quand 100 % de ses effectifs sont dans la région.

Une entreprise est dite quasi-monorégionale quand 80 à 100 % de ses effectifs sont dans la région.

Les résultats présentés sur les entreprises sont relatifs aux entreprises mono et quasi-mono régionales des Pays de la Loire.

Pour en savoir plus ...

Sur le site de la DRAAF Pays de la Loire
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/>

- Graph'Agri 2023 - Volet des entreprises agroalimentaires : publication nationale parue le 6/2/2024
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/GraFra2023Integral/detail/>
 - Chiffres et données n°5 mars 2023 - Les industries et le commerce de gros agroalimentaires en 2020 : résultats économiques
https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Chd2305/cd2023-5_Esane2020.pdf
 - Données 2020 départementales : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/ensemble-des-iaa-a1679.html>
 - IAA 2019 - Stabilité des indicateurs économiques des entreprises agroalimentaires ligériennes
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/ensemble-des-iaa-a1679.html>
 - En 2018, l'industrie laitière reste la plus énergivore des IAA des Pays de la Loire
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/consommation-d-energie-dans-les-iaa-a1682.html>
- Les investissements de l'industrie agroalimentaire pour protéger l'environnement
<https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/investissements-lies-a-l-environnement-a1683.html>
- En Pays de la Loire, toujours plus de production d'aliments composés pour la volaille
http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste_2017_08_AlimAnimale_v2_cle0ab887.pdf

www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : rise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédactrice en chef : Hélène Guillard
Rédaction : Odile Grosmesnil
Composition : Isabelle Laurens
ISSN 2742-2615 - Dépôt légal : à parution
© Agreste 2024




**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Imprimé par :
Tootimédias® Scop
06 21 937 507